



Catalogue de FORMATIONS

Des formations continues conçues pour les agents territoriaux et les élus

- Finances publiques
- Contrôle de gestion
- <u> Évaluation</u> des politiques publiques
- Démarches managériales et organisationnelles

SOMMAIRE

Les Formations AFIGESE

L'esprit des formations	3
• Les méthodes pédagogiques et d'évaluation	3
• Se former à l'AFIGESE	4
• Les formations Intra	4
• Les formations des Elus	5
La Commission Formation	6

Le catalogue 2023

Calendrier des formations	8,20,30,36
---------------------------	------------

Programmes des formations

Finances publiques locales	9-19
• Contrôle de la gestion locale	22-30
• Évaluation des politiques publiques	31-34
Démarches managériales et organisationnelles	35-40

Inscription

Biographies des formateurs	41-44
Bulletin d'inscription	45
Grille tarifaire	46
• Financement	47
Modalités et règlement	48
Présentation de l'AFIGESE	49



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : ACTIONS DE FORMATION



Qualité des formations

L'AFIGESE est un organisme de formation agréé pour les formations des élus locaux, référencé au Datadock et certifiée organisme de formation Qualiopi.



L'esprit des formations de l'AFIGESE

Depuis plus de 20 ans, l'association AFIGESE propose des formations aux **professionnels des collectivités territoriales** (Directeurs généraux, directeurs adjoints, responsables de service, contrôleurs de gestion, etc.) mais aussi auprès des élus locaux dans les domaines suivants :

FINANCES PUBLIQUES

CONTROLE DE GESTION EVALUATION
DES POLITIQUES
PUBLIQUES

DEMARCHES

MANAGERIALES

ET ORGANISA
TIONELLES

Les formations de l'AFIGESE reposent sur :

- Une adéquation avec les interrogations actuelles des collectivités territoriales
- Une volonté de dispenser des **formations animées par des praticiens des collectivités territoriales** sélectionnés pour leur expérience, leur sens de la pédagogie et leur engagement, qui présentent en alternance : notions théoriques, expériences, outils et procédures.
- La poursuite d'une politique de tarification abordable pour toutes les collectivités.

Les méthodes pédagogiques et d'évaluation



- Les formations sont dispensées en présentiel et en distanciel. Les groupes sont limités à 20 personnes pour permettre aux participants d'être formés dans les meilleures conditions. Pour les formation en distanciel, le nombre de stagiaires peut être réduit selon la méthodologie appliquée.
- Pour l'inter comme pour l'intra, les formations de l'AFIGESE allient différentes méthodes pédagogiques : cours théoriques, cas pratiques, échanges ou encore exercices.
- Deux niveaux sont mis en place pour des formations adaptées :



Sensibilisation

Pour les personnes non expérimentées dans le domaine concerné ou qui prennent leurs fonctions dans ce domaine.

Perfectionnement

Pour les personnes possédant déja une expérience et souhaitant se perfectionner sur un volet spécifique de leur métier.



• Un questionnaire pré-formation est transmis aux participants pour connaître leurs attentes et permettre aux formateurs de s'y adapter en amont. De plus, pour continuer à leur permettre d'atteindre leurs objectifs, les participants sont à nouveau interrogés en fin de session pour avoir leur retour « à chaud ». Enfin, nous restons disponibles pour toute remarque ou question complémentaire, avant, pendant et après la formation.

La Commission Formation

Florence VANHEE, Présidente de la Commission Formation, administratrice de l'AFIGESE.

« La Commission Formation de l'AFIGESE, composée d'adhérents représentant les différents métiers de l'association, continue de soumettre un programme adapté aux besoins repérés dans nos collectivités locales.

Nos expériences et pratiques permettent à l'AFIGESE de privilégier les sujets en lien avec l'actualité au travers de cas pratiques, de présentations d'outils et de procédures. L'AFIGESE étant un réseau de praticiens, les échanges et débats sont au cœur de nos formations.

Le catalogue 2022 que nous vous présentons tient compte de ces éléments et vous propose un programme qui répond aux enjeux de nos métiers : l'optimisation de la gestion par le patrimoine ou la fiscalité, la gestion des satellites, les perspectives liées aux outils informatiques (formations techniques ou remise en question de l'organisation), mais aussi

l'évaluation des politiques publiques de ses fondamentaux aux outils de perfectionnement. »





Pilotes des formations en finances :

Marie-Christine BARANGER, Agent Comptable à la Société du Grand Paris et Julian POUX, Chef de service fiscalité et dotations, Aix Marseille Provence





Pilotes des formations en contrôle de gestion :

Alain PERELSTEIN, Responsable de l'appui à la performance à la Région des Hauts-de-France et Arafat BENAMER, Directeur du Contrôle et du Conseil en Gestion au Département de la Moselle



Pilote des formations en évaluation des politiques publiques :

Gilles ALFONSI, Inspecteur général au sein du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis



Pilotes des formations en démarches managériales et organisationnelles :

et Florence VANHEE, Directrice du pilotage et de l'accompagnement au changement à la Ville de Dunkerque

5

Des formations INTER sur site

L'AFIGESE propose des formations continues **INTER** à destination des agents de collectivités territoriales.



Conçues comme un lieu d'échange et de partage d'expériences entre pairs, les formations de l'association AFIGESE sont dispensées par des praticiens issus de toutes les strates de collectivités afin de répondre au plus près des préoccupations actuelles des stagiaires.

Se form

Des formations INTRA en présentiel ou en visioconférence

Votre collectivité territoriale a un besoin de formation spécifique sur un domaine en lien avec les finances publiques locales, le contrôle de la gestion locale, l'évaluation des politiques publiques ou bien encore les démarches managériales et organisationnelles ?

Un **formateur qualifié** de l'AFIGESE peut intervenir au sein de votre organisme de afin de dispenser une formation élaborée à partir de votre cahier des charges.

L'AFIGESE propose deux types de formations INTRA aux collectivités locales :

- Adaptation d'une formation déjà présente au catalogue avec personnalisation des problématiques et des enjeux
- Création d'une formation sur-mesure

Les actions de formation ne sont pas des démarches de conseil et d'accompagnement des collectivités. Il s'agit d'actions permettant l'acquisition, l'entretien ou le perfectionnement des connaissances des agents et élus.

Exemples de formations sur-mesure et adaptées réalisées :

Domaines	Intitulé de la formation		Nb d'agents
Finances Locales	Réussir la bascule en M57	2	5 à 15
Finances Locales	Fiscalité directe locale	2	10 à 15
Finances Locales	PPI et mise en œuvre des AP/CP	2	20
Démarches managériales et organisationnelles	Préparer, négocier et piloter les transferts de compétences dans le cadre des réformes territoriales	1	10
Contrôle de la gestion locale	DSP et concessions	4	1 <i>5</i>
Contrôle de la gestion locale	Construction d'outils de pilotage et de suivi de l'activité	2	15
Evaluation des politiques publiques	Préparer, élaborer et animer une démarche d'évaluation des politiques publiques	2	20

ier avec IGESE

Des formations à destination des élus

L'AFIGESE souhaite également mettre son expertise au service des élus locaux qui émettent un besoin de savoirs techniques face aux défis actuels rencontrés dans les collectivités territoriales.

Ainsi, notre association est agrée organisme de formation a auprès des élus locaux depuis 2017.

Exemples de formations proposées aux élus :

Intitulé de la formation Comment construire une démarche d'audit de début de mandat ? Le contrôle et l'analyse des partenaires associatifs Les risques pénaux liés à la vie locale (marchés) Droits et devoirs de l'élu en matière de représentations

Comprendre les transferts de compétences au sein de la collectivité

De plus, toutes les formations présentes au sein de ce catalogue peuvent faire l'objet d'une adaptation par nos formateurs qualifiés pour répondre à un besoin spécifique formulé par les élus de votre collectivité.

Processus

Le processus d'analyse et de définition des besoins en formation se déroule en plusieurs étapes :

- Réception de la demande, suite au recueil des besoins identifiés. A ce stade, l'objectif est de bien comprendre et clarifier la demande : quels sont les objectifs à réaliser ? Quel est le contexte ? Quel programme mettre en place?
- Conception de la formation, grâce à la demande formalisée et à des échanges avec la collectivité pour bien appréhender le besoin, un projet de formation est créé. Des allers/retours sont nécessaires pour aiuster au mieux la formation aux besoins des collectivités demandeuses.



• Application : la formation est réalisée selon la proposition retenue. Une évaluation des stagiaires est proposée à la fin de la session afin de connaitre leur satisfaction suite à cette formation. Le bilan des évaluations est réalisé par l'AFIGESE et envoyé au service demandeur.

Formations INTER 2023

Programmes des formations

Programmes des formations en finances publiques locales	Pages 9 à 20
Programmes des formations en contrôle de la gestion locale	Pages 21 à 29
Programmes des formations en évaluation des politiques publiques	Pages 31 à 35
Programmes des formations en démarches managériales et organisationnelles	Pages 37 à 40

Formations INTER 2023

Finances Publiques Locales

Blocs de compétences	Intitulé de la formation	Niveau	Dates et Lieux	Page
Elaboration	La programmation pluriannuelle et la gestion des autorisation de programme / crédits de paiement	Sensib.	9 et 10 mars - Paris 20 et 21 novembre - Lyon	р. 10
d'un budget	Approfondir l'analyse financière des collectivités	Perfect.	8 et 9 novembre - Paris	р. 11
	Conduire une démarche de fiabilisation et d'optimisation de la fiscalité locale	Perfect.	6 et 7 juin - Paris	р. 12
	Acquérir une méthodologie d'analyse de vos activités au regard de la TVA et en comprendre les incidences budgétaires et financières	Sensib.	5 juin - Paris 12 décembre - Paris	р. 13
Optimisation des recettes	Sécuriser et optimiser la TVA des projets structurants de votre collectivité	Perfect.	13 juin - Paris 13 décembre - Paris	p. 14
	Comprendre et anticiper les dotations communales et intercommunales	Sensib.	16, 17 et 18 octobre - visio	p. 15
	Optimiser les ressources financières des collectivités grâce à une gestion active de leur patrimoine	Sensib.	14 et 15 septembre - Paris	p. 16
Optimisation des dépenses	Identifier les leviers budgétaires et piloter une démarche d'optimisation	Perfect.	29 et 30 juin - Paris	p. 17
	Elaborer une stratégie et un pilotage de la dette et de la trésorerie	Perfect.	14 et 15 mars - Paris	р. 18
pre	La qualité comptable, enjeu de maîtrise de la dépense et pré-requis à la certification des comptes	Sensib.	4 et 5 avril - Paris 16 et 17 novembre - Lyon	р. 19
Fiabilisation des comptes	Réussir la bascule en M57	Sensib.	9, 10 et 11 janvier - visio 6 et 7 avril - Paris 20, 21 et 22 juin - visio 19 et 20 octobre - Lyon 6, 7 et 8 décembre - visio	p. 20



La programmation pluriannuelle et la gestion des autorisations de programme / crédits de paiement (AP/CP)

9 et 10 mars - Paris 20 et 21 novembre - Lyon

De 9h30 à 17h30 (12h)



- Appréhender le cadre juridique permettant l'utilisation des AP/CP
- S'approprier la gestion quotidienne et les traitements annuels des AP/CP
- Définir des règles de gestion
- Comprendre l'intérêt et les risques d'une gestion en AP/CP



Niveau SENSIBILISATION

PUBLIC

- Directeur Général Adjoint
- Directeur des finances
- Responsable et cadre chargé des finances
- Cadre impliqué dans une démarche de gestion budgétaire pluriannuelle

PRÉ-REQUIS

 Maîtrise des principes des finances locales

MATÉRIEL

 Pour ceux disposant d'un règlement budgétaire et financier, un exemplaire de leur RBF



LE FORMATEUR

Damien DELAINE

Directeur Adjoint des Finances mutualisé Valence Romans Agglo

LE MOT DE L'AFIGESE

Dans une période de contraintes budgétaires pour les collectivités (réduction de marges de manœuvre, réforme de la fiscalité, ...), il est nécessaire de regarder les alternatives de gestion permettant de dégager des marges de manœuvre pluriannuelle. A ce titre, la mise en place de la gestion en AP/CP peut répondre à cet enjeu. Mais cette dernière doit être encadrée afin d'en limiter les risques.

PROGRAMME

1. Les différents modes de gestion

- Concept et définitions
- Avantages et inconvénients du mode de gestion pluriannuel
- Rappel du cadre législatif et règlementaire :

M14, Départements, Régions, Etat

2. Le cycle de vie des AP/CP

- Quel périmètre de l'AP
- Le débat d'orientation budgétaire
- Le vote de l'AP
- L'affectation et l'engagement
- Mandatement, les virements, le lissage des crédits de paiement : la problématique des reports de crédits de paiement
- Les états de synthèse

3. La gestion pluriannuelle, prospective et risques budgétaires

- La programmation pluriannuelle des investissements
- Le lien avec la préparation budgétaire et la prospective financière
- Les risques d'une gestion non maîtrisée

4. La définition des règles de gestion

- Les règles de caducité
- La gestion budgétaire des autorisations de programme : la problématique du calendrier budgétaire
- Le taux de couverture des AP/CP

5. La mise en oeuvre et le Règlement budgétaire et financier (RBF)

- Objectif
- Méthodologie d'élaboration
- Principales dispositions
- Exemples



Approfondir l'analyse financière des collectivités

OBJECTIFS

8 et 9 novembre - Paris De 9h30 à 17h30 (12h)

- Connaître les principes et utiliser les méthodes d'analyse financière d'une collectivité
- Identifier les leviers budgétaires et leur incidence dans le cadre d'une prospective financière permettant de définir la stratégie financière d'une collectivité

La prospective budgétaire est un élément décisif pour élaborer une stratégie

pluriannuelle en matière d'investissement, de fiscalité, d'évolution des dépenses

de fonctionnement ou pour mesurer la soutenabilité de la dette. Dans un contexte d'accentuation des contraintes budgétaires, c'est une fonction capitale qui est



Niveau PERFECTIONNEMENT

LE MOT DE L'AFIGESE

PUBLIC

- DG,
- DGA,
- Responsables financiers et non financiers

MATÉRIEL

 Pour la visio : utilisation de Zoom, disposer d'un ordinateur avec micro et webcaméra



PROGRAMME

1. Objectifs et principes d'analyse financière

· Les objectifs et la démarche d'analyse financière

amenée à se développer dans de nombreuses collectivités.

- Les différents périmètres possibles de l'analyse financière (budget principal, budgets consolidés...)
- Les destinataires et utilisateurs de l'analyse financière (interne et externe)
- Les différentes approches d'analyse financière (comparaison analyse financière des collectivités et analyse financière privée)

LE FORMATEUR

Cédric SOCKEEL

Directeur des Finances Communauté urbaine de Dunkerque

2. Analyse financière rétrospective

- Les opérations préalables indispensables de retraitements et de réagencements de comptes budgétaires
- Les principaux indicateurs d'analyse financière (Épargne, endettement, mode de financement des investissements, fonds de roulement...) et leur référence

3. Analyse financière prospective

- Sensibilisation aux concepts de prospective financière (cercle vicieux/ vertueux)
- Les étapes de construction d'une prospective financière (fixation d'indicateurs cibles, détermination d'un PPI, détermination d'hypothèses fixes et variables...)
- Cas pratique de prospective selon différents scenario (évolution des dépenses, emprunt, fiscalité)
- Outil d'analyse financière sous EXCEL et exemple de communication d'analyse financière

Conduire une démarche de fiabilisation et d'optimisation de la fiscalité locale

OBJECTIFS

6 et 7 juin - Paris De 9h30 à 17h30 (12h)

- Donner les clés d'une stratégie d'optimisation de la fiscalité locale
- Développer un partenariat constructif avec les services fiscaux
- Mettre en place les outils de prévision et de pilotage de la ressource fiscale



Niveau PERFECTIONNEMENT

PUBLIC

- Directeur Général
- Directeur Général Adjoint
- Responsable ressources

MATÉRIEL

• Pour la visio : utilisation de Zoom, disposer d'un ordinateur avec micro et webcaméra



LES FORMATEURS

Christelle GAUCHER

Chef de service Fiscalité et **Dotations** Communauté d'Agglomération Pays Basque



Pierre KASZTELAN

Conseiller aux décideurs locaux Secteur Châlons Agglo et Moivre à la Coole Direction générale des Finances publiques

LE MOT DE L'AFIGESE

Les impacts financiers des différentes crises successives mettent plus que jamais en relief l'enjeu majeur pour les collectivités locales de maîtriser la fiscalité directe locale. Les observatoires fiscaux doivent répondre non seulement à l'objectif de fiabilisation de la ressource fiscale qui leur est assigné, mais également aux besoins de prévision et de stratégie fiscales. L'intérêt de la démarche est d'autant plus élevé qu'elle s'inscrit dans un cadre partenarial avec les services de la DGFIP.



PROGRAMME

1. Conduire une démarche de fiabilisation de la fiscalité locale

- Identifier et maîtriser les données et la documentation fiscale
- Établir le diagnostic fiscal de la collectivité et mettre en évidence les pistes de fiabilisation
- Fiabiliser le produit et les dépenses fiscales de la collectivité avec les outils adéquats en bonne entente avec les services fiscaux

2. Les outils pour anticiper et piloter la ressource fiscale de la collectivité

- Réaliser une prospective en matière de recettes fiscales
- Établir une communication en matière de fiscalité à l'aide d'indicateurs et de benchmark
- Valoriser la fiscalité comme outil et résultante des politiques publiques locales





Acquérir une méthodologie d'analyse de vos activités au regard de la TVA et en comprendre les incidences budgétaires et financières

OBJECTIFS

5 juin - Paris De 9h00 à 12h00 (6h)

12 décembre - Paris De 9h30 à 17h30 (6h)

- Appréhender les grands principes de la TVA
- Analyser les activités de la collectivité pour ajuster la TVA
- Comprendre les différentes voies de récupération de la TVA et leurs incidences budgétaires et financières

Dans ce contexte financier contraint, où l'effort est désormais ciblé sur les dépenses

de fonctionnement, une meilleure connaissance de la TVA peut s'avérer être un

levier intéressant pour faire de l'optimisation. Par ailleurs, une bonne analyse de la TVA est essentielle avant le démarrage d'un projet structurant, sa non-récupération

pouvant entraîner un surcoût financier de 20%. Ce stage de sensibilisation permettra

aux stagiaires d'acquérir une méthodologie pour identifier les problématiques



Niveau SENSIBILISATION

LE MOT DE L'AFIGESE

PUBLIC

- Directeur Financier
- Chargé de fiscalité
- Chargé de TVA

PRE-REQUIS

 Bonne connaissance des règles de comptabilité publique et/ou privée

MATÉRIEL

- Calculatrice
- Exemples de problématiques TVA rencontrées dans votre collectivité
- Pour la visio : utilisation de Zoom, disposer d'un ordinateur avec micro et webcaméra



PROGRAMME

1. Les principes de base de la TVA

- La TVA : un élément constitutif du prix
- Les notions de consommateur final opérateur économique
- Les conditions de déduction (fond et forme)
- La comptabilisation et la déclaration de la TVA

TVA (et donc les enjeux financiers) dans leur collectivité.

2. Analyse de la TVA dans les collectivités locales

- Les règles d'assujettissement des collectivités locales
- Méthodologie d'analyse des activités au regard de la TVA

3. Identification des voies de récupération

- La voie fiscale et le fonds de compensation sur la TVA
- Les incidences comptables et financières : Cas de double exclusion (et optimisation)



LE FORMATEUR

Richard BIENCOURT

Conseiller aux Décideurs Locaux DRFIP Auvergne Rhône Alpes et Département du Rhône



Sécuriser et optimiser la TVA des projets structurants de votre collectivité

13 juin - Paris De 9h00 à 12h00

13 décembre - Paris De 9h30 à 17h30 (6h)



- Comprendre l'importance de l'affectation de la dépense dans la récupération de TVA
- Savoir traiter la TVA grevant les équipements publics (hors DSP)
- Mesurer l'incidence TVA des différents modes d'exploitation d'un service public
- Appréhender les règles de territorialité de la TVA



Niveau PERFECTIONNEMENT

PUBLIC

- Directeur Financier
- Chargé de fiscalité
- · Chargé de TVA

PRE-REQUIS

- Maîtrise des principes de base de la TVA
- Bonne connaissance des règles de comptabilité publique et/ou privée,

MATÉRIEL

- Calculatrice
- Exemples de problématiques TVA rencontrées dans votre collectivité
- Pour la visio : utilisation de Zoom, disposer d'un ordinateur avec micro et webcaméra



LE FORMATEUR

Richard BIENCOURT

Conseiller aux Décideurs Locaux DRFIP Auvergne Rhône Alpes et Département du Rhône

LE MOT DE L'AFIGESE

Ce stage de perfectionnement, qui complète les notions de base acquises pendant la session de sensibilisation (page précédente), doit permettre au stagiaire de sécuriser et d'optimiser la gestion de la TVA dans sa collectivité.

PROGRAMME

1. Les règles d'affectation de la dépense et de lien direct

- Notion d'assujetti/redevable partiel
- Principe d'affectation de la dépense/lien direct
- Le coefficient de déduction
- Les secteurs d'activité et la clé de répartition économique

2. Traitement de la TVA sur les équipements publics (hors DSP)

- Affectation multiple et incidence TVA/FCTVA
- Mise à disposition à un tiers (à titre gratuit ou onéreux)
- Les changements d'affectation et les cessions
- La taxation de la livraison à soi-même

3. Modes d'exploitation d'un service public et conséquences au regard de la TVA

- La régie directe
- L'exploitation déléguée
- La régie intéressée (+incidences TVA/FCTVA)

3. Les règles de territorialité

- Notion de territoire
- Distinction Acquisitions de biens/Prestations de service
- Règles de la TVA intracommunautaire/étrangère
- Principe d'auto-liquidation



Comprendre et anticiper les dotations communales et intercommunales

OBJECTIFS

16, 17 et 18 octobre - visio De 13h00 à 17h00 (12h)

- Comprendre les mécanismes des concours financiers de l'Etat
- Calculer les dotations de sa commune ou son EPCI
- Anticiper les évolutions de dotations.
- Définir les points d'alerte pour les années à venir



Niveau SENSIBILISATION

PUBLIC

- Directeur Financier
- Responsable Recettes, Fiscalité et Dotations

MATÉRIEL

- Pour la visio : utilisation de Zoom, disposer d'un ordinateur avec micro et webcaméra
- Cas pratiques : vous munir de votre notification DGF



LE MOT DE L'AFIGESE

Les récentes évolutions des périmètres intercommunaux ont impacté les dotations communales et intercommunales. Tout ceci dans un contexte budgétaire contraint et incertain, il devient important de maitriser cette ressource afin d'en prévoir les évolutions.



PROGRAMME

1. Les concours financiers de l'Etat

- Les grands principes
- La Loi de finances 2021

2. Méthode de calcul des dotations communales et intercommunales

- Les indicateurs importants
- Les formules de calcul

3. Etude des impacts lors de changement du périmètre intercommunal

- Les variations de potentiel fiscal
- Les impacts selon la typologie de communes et d'EPCI

4. Cas pratiques avec les participants

- Recalcul des dotations 2020
- Points d'alerte pour les évolutions futures



LE FORMATEUR

Stéphane DOCTEUR

Chargé de la fiscalité et des dotations Communauté d'Agglomération du Pays Basque.



Optimiser les ressources financières des collectivités grâce à une gestion active de leur patrimoine

14 et 15 septembre - Paris De 9h30 à 17h30 (12h)



- Comprendre l'importance de la réalisation d'un inventaire physique
- S'assurer de la bonne valorisation des immobilisations
- Etre en capacité de rationaliser les coûts d'exploitation
- Définir une stratégie de gestion immobilière



Niveau SENSIBILISATION

PUBLIC

- Responsable et directeur financiers
- Contrôleur de gestion
- Agent comptable et financier

MATÉRIEL

 Pour la visio : utilisation de Zoom, disposer d'un ordinateur avec micro et webcaméra



LE MOT DE L'AFIGESE

Dans un contexte de ressources financières de plus en plus contraint, les collectivités territoriales doivent explorer toutes les pistes d'optimisation. La formation propose de vous retracer les différents pré requis indispensable en matière de gestion active en terme de connaissance physique comme juridique et fiscale de votre patrimoine.

Les différentes modalités de gestion de celui-ci vous seront également présenté au travers d'exemples avec notamment l'outil de gestion active du patrimoine ayant reçu le prix de l'innovation financière.



PROGRAMME

1. Réaliser un inventaire physique du patrimoine

- Evaluer la valeur du patrimoine
- Déterminer le statut et l'affectation de chaque bien
- Recenser les types d'occupation des locaux

2. Stratégie de gestion patrimoniale

- L'élaboration du schéma directeur / projet patrimonial
- L'apurement de l'actif
- Rationaliser les coûts d'exploitation
- Rationaliser la gestion du parc
- Améliorer la qualité des documents comptables



LES FORMATEURS

Marie-Christine BARANGER Agent comptable Société du Grand Paris



Maxence VAN STEIRTEGHEM
Directeur financier
SYCTOM



Identifier les leviers budgétaires et piloter une démarche d'optimisation



OBJECTIFS

• Savoir identifier les principaux leviers d'optimisation des ressources ainsi que les gisements d'économies

Après avoir traversé la crise sanitaire, les collectivités locales sont confrontées au

nouveau contexte économique qui ne laisse plus guère le choix que d'optimiser

leur gestion. Mais, au-delà d'une simple identification des gisements d'économies, la maîtrise durable de leurs ressources et de leurs dépenses suppose de relever

le défi managérial posé par la recherche de manœuvre, parfois d'envergure, à

- Proposer des méthodes et mode d'animation
- Réussir une démarche d'optimisation



Niveau PERFECTIONNEMENT

LE MOT DE L'AFIGESE

PUBLIC

29 et 30 juin - Paris De 9h30 à 17h30 (12h)

- Directeurs Généraux Adjoints
- Directeurs de Directions fonctionnelles: conseil et contrôle de gestion, finances, RH, évaluation des politiques publiques



PROGRAMME

MATÉRIFI

• Pour la visio : utilisation de Zoom, disposer d'un ordinateur avec micro et webcaméra



1. Les principaux leviers d'optimisation

- Pourquoi rechercher des marges
- Principales marges de manœuvre liées à la dépense publique

travers la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la collectivité.

- La maîtrise des dépenses de gestion courante
- Focus sur les démarches de maîtrise de la masse salariale
- L'optimisation des recettes de fonctionnement
- Repenser l'organisation et les modes de gestion des équipements
- L'optimisation du patrimoine immobilier et des coûts d'investissement
- Revisiter le périmètre des politiques publiques



LE FORMATEUR

Damien DELAINE

Directeur Adjoint des Finances mutualisé ValenceRomansAgglo

2. Réussir une démarche d'optimisation

- Facteurs clés de succès d'une démarche d'optimisation
- Le dialogue de gestion au service d'une meilleure allocation des ressources
- Relever le défi managérial d'une démarche d'optimisation

Elaborer une stratégie et un pilotage de la dette et de la trésorerie

OBJECTIFS

14 et 15 mars - Paris De 9h30 à 17h30 (12h)

- Appréhender l'environnement économique et ses conséquences sur le financement des collectivités locales
- Identifier les acteurs et les modes de financement
- Élaborer une stratégie de dette et de trésorerie
- Partager des expériences



Niveau PERFECTIONNEMENT

PUBLIC

- Directeur Général
- Directeur Général Adjoint
- Responsable Financier et non financier

PRE-REQUIS

 Maîtrise les fondamentaux de la gestion de dette : son rôle au sein de la fonction finance, conditions de recours à 'emprunt, notions de base (amortissement, taux d'intérêt ...)

MATÉRIFI

 Pour la visio : utilisation de Zoom, disposer d'un ordinateur avec micro et webcaméra



LE FORMATEUR

Guillaume FOQUE

Analyste Financier en charge de la dette et de la trésorerie Métropole Européenne de Lille

LE MOT DE L'AFIGESE

Le recours à l'emprunt engage souvent la collectivité à long terme. Cette décision ne doit donc pas répondre uniquement à une recherche d'équilibre budgétaire mais s'inscrire dans une véritable stratégie de dette. Cette formation apporte des éléments théoriques et un retour d'expériences pratiques d'experts territoriaux sur les mécanismes financiers déterminant le coût d'un crédit pour une collectivité. Le module permet également de développer les compétences et les outils nécessaires à la mise en œuvre d'une stratégie d'endettement et à son pilotage opérationnel.



PROGRAMME

1. L'environnement financier mondial

 Enjeux et conséquences de l'environnement économique mondial, les instruments de la politique monétaire, les évolutions des marchés de taux d'intérêt

2. Le financement de la dette locale

- Les acteurs du financement de la sphère publique locale (banques, Caisse des Dépôts et Consignation, Banque Européenne d'Investissement, obligataire, nouveaux entrants)
- Les modes de financement à disposition des collectivités

3. La mise en place d'une stratégie d'endettement

• Les nouveaux flux : le financement et la couverture des besoins futurs d'emprunt

et de trésorerie (définition du besoin et des critères d'analyse, consultation, dépouillement et négociation des offres)

• Les opérations sur le stock de dette existant (renégociation, refinancement)

cas pratique

4. Le pilotage et la communication : entre obligations légales et démarche volontariste

- Le pilotage de la dette au quotidien : outils, indicateurs et reporting
- Les obligations en matière de communication
- Le régime des décisions et des délégations



La qualité comptable : enjeu de maîtrise de la dépense et prérequis à la certification des comptes

4 et 5 avril - Paris <u>De 9h30 à 17</u>h30 (12h)

16 et 17 novembre - Lyon De 9h30 à 17h30 (12h)

OBJECTIFS

- Mesurer les limites de l'information réglementaire dans la maîtrise de la dépense
- Interroger la fonction financière pour faire émerger une information utile à la maîtrise de la dépense
- Adapter la qualité des procédures internes afin d'initier une démarche de certification des comptes
- Faire part d'une expérimentation en cours sur la certification des comptes



Niveau SENSIBILISATION

PUBLIC

- Directeur Général Adjoint
- Directeur Financier
- Personne intéressées par le management de la fonction financière

PRE-REQUIS

 Bonnes connaissances des finances locales

MATÉRIEL

• Une calculatrice financière



LES FORMATEURS

Pierre COUTURIER

Directeur Général Adjoint du pôle performance D' ment du Loiret



Juliette BOUSQUET

Directrice Générale Adjointe Finances, Achats publics et informatique Ville de Sceaux

LE MOT DE L'AFIGESE

Un module destiné à compléter la vision normative de la comptabilité par une approche qualitative au service d'une information financière exhaustive indispensable pour élaborer une stratégie de maîtrise de la dépense.

PROGRAMME

1. La qualité comptable

- Rappel des normes de qualité : périmètre des instructions budgétaires, regard de la CRC et de la DGFIP (indicateur IASQCL)
- Les limites : prééminence de l'aspect réglementaire (contrôle de la légalité vs prise de décision)

2. Les champs d'application de l'amélioration de la qualité comptable

- La comptabilité d'engagements et la gestion des rattachements de charges
- La programmation des investissements et la prise en compte des dépenses de gestion associées
- Les possibilités en matière de gestion active du patrimoine privé
- La gestion des risques (garantie d'emprunt...)
- Incidences sur la gestion des satellites (politique de provision)
- Vers une consolidation des comptes

3. La dimension managériale de la qualité comptable

- L'adaptation des procédures pour améliorer la qualité comptable
- La production d'outils pour les directions opérationnelles
- Les conditions pour tendre vers un dialogue de gestion
- La certification des comptes comme projet managérial



- « Cette formation permet d'avoir un premier aperçu des enjeux et prérequis de la certification des comptes »
- « Le programme est large et permet d'aborder la problématique de manière pragmatique au-delà de la règlementation en vigueur. »
- « Très intéressant, notamment en raison des enjeux que comportent ces thématiques dans le contexte actuel »

Réussir la bascule en M57

6 et 7 avril - Paris 19 et 20 octobre - Lyon De 9h30 à 17h30 (12h)

9, 10 et 11 janvier - visio 20, 21 et 22 juin - visio 6, 7 et 8 décembre De 13h00 à 17h00 (12h)



- Comprendre les évolutions du référentiel M57
- Anticiper les réorganisations nécessaires en vue de la bascule
- Préparer tous les acteurs à la bascule
- Avoir compris les différentes étapes nécessaires à la mise en œuvre du référentiel M57

Le référentiel M57 sera obligatoire pour toutes les collectivités territoriales au 1 er janvier 2024. Obligatoire pour les métropoles et les collectivités expérimentatrices

(certification des comptes, compte financier unique), il est aussi accessible par choix

La bascule en M57 demeure une opération complexe qu'il convient d'anticiper.

Cette formation, basée sur l'expérience de collectivités, se propose de vous donner



Niveau SENSIBILISATION

LE MOT DE L'AFIGESE

PUBLIC

- Cadres en charge des opérations budgétaires et comptables
- Agents en charge des opérations budgétaires et comptables

PRE-REQUIS

MATÉRIEL

- Connaissance des opérations budgétaires et comptables
- Savoir pratiquer

MOYENS ET METHODES

- Alternance d'exposé et de quizz
- Présentation de bonnes pratiques
- Echanges et préconisations

• Pour la visio : utilisation de

avec micro et webcaméra

Zoom, disposer d'un ordinateur

volontaire.

PROGRAMME

1. Les grandes nouveautés de la M57

les clés pour réussir votre passage à la M57.

- Sur le plan comptable
- Sur le plan budgétaire

2. Une opportunité pour mener des « chantiers » L'actif

- Les provisions
- Les rattachements
- Les produits et créances
- La dépense
- Les états financiers et le compte financier unique

LES FORMATEURS

Marie-Christine BARANGER

Ghislain KNEPPER

Marina LEMAY

Juliette BOUSQUET

Christophe DUPUCH

3. La bascule en M57

- Les prérequis et points d'attention
- Les engagements et la comptabilité d'engagement
- Distinction Acquis

Formations INTER 2023

Contrôle de la Gestion Locale

Cycle	Intitulé de la formation	Niveau	Dates et Lieux	Page
Pilotage et outils d'aide à	Réussir la mise en place d'un contrôle de gestion interne dans une collectivité	Sensib.	25 et 26 mai - visio 29 novembre - Paris	р. 22
la décision	La cartographie des risques	Perfect.	22, 23, 24 et 25 mai - visio 14 et 15 novembre - Paris	p. 23
	Comprendre les notions de base de comptabilité privée	Sensib.	6 et 7 avril - visio	p. 24
	Optimiser la gestion des subventions des associations : de l'attribution à la lecture des comptes	Sensib.	21, 22 et 23 juin - visio	p. 25
Suivi des	Concevoir, négocier, piloter et contrôler une Délégation de Service Public	Perfect.	11 et 12 décembre - Paris	р. 26
satellites	Mettre en place un pilotage et un suivi des SEM et SPL	Perfect.	13 et 14 décembre - Paris	p. 27
	Mettre en place un suivi des structures publiques de coopération : syndicats mixtes, GIP, et autres	Perfect.	15 décembre - Paris	р. 28
Optimisation de la gestion tarifaire	Définir la bonne stratégie de calcul de coûts et de tarification des services publics locaux	Perfect.	27, 28, 29 et 30 mars - visio 5 et 6 octobre - Paris	p. 29
Information de gestion et pilotage interne	Système d'information décisionnel, tableaux de bord et datavisualisation : quel(s) choix ? Retour d'expériences.	Sensib.	17 octobre - Paris	р. 30



Réussir la mise en place d'un contrôle de gestion interne dans une collectivité

25 et 26 mai - visio De 9h00 à 12h00 (6h)

29 novembre - Paris De 9h30 à 17h30 (6h)



OBJECTIFS

- Situer les missions du contrôle de gestion interne dans une collectivité
- Présenter les outils du contrôle de gestion
- Donner du sens aux approches



Niveau SENSIBILISATION

PUBLIC

- · Directeur Général Adjoint
- Direction fonctionnelle :
 Conseil et Contrôle de Gestion,
 Finances, Ressources Humaines,
 Evaluation des Politiques
 Publiques

MATÉRIEL

 Pour la visio : utilisation de Zoom, disposer d'un ordinateur avec micro et webcaméra



LE MOT DE L'AFIGESE

L'implantation d'un contrôle de gestion opérant ne s'improvise pas. Outre la prise en compte de la culture de la collectivité et la volonté de l'exécutif, la réussite d'une démarche de contrôle de gestion suppose des pré-requis et fondamentaux qui ne se réduisent pas aux outils de pilotage tels que les tableaux de bord ou les indicateurs notamment. Cette formation éclaire sur les conditions de réussite à la mise en place concrète d'une telle démarche.



PROGRAMME

1. Contrôle de gestion et système de pilotage dans les collectivités locales

- Articulation avec le contrôle interne
- Mission du contrôle de gestion
- · Mise en place dans les collectivités locales

2. L'apport du contrôle de gestion interne dans l'approche stratégique de l'action publique

- Principe de l'action stratégique
- Segmentation stratégique
- · Analyse stratégique et choix politique

L

LE FORMATEUR

Régis DELATTRE

Chef de service Expertises Financières Métropole Européenne de Lille

3. Les outils du contrôle de gestion interne

- Le référentiel des politiques publiques
- · Comptabilité analytique et tableaux prestations/moyens
- Les tableaux de bord

4. Conclusion : les enjeux de la gestion du changement et les facteurs clés de succès



- « Approches méthodologiques intéressantes »
- « Adaptés aux enjeux de chaque collectivité participante »
- « Riches débats tant sur les méthodes que sur les cas pratiques»
- « Apport méthodologique et prise en compte contextes, enjeux et situations particulières »



La cartographie des risques

22, 23, 24 et 25 mai - visio de 13h00 à 16h00 (12h)

14 et 15 novembre - Paris de 9h30 à 17h30 (12h)

OBJECTIFS

- Savoir construire un outil de cartographie des risques
- Animer une démarche de maîtrise par les risques
- Positionner le management des risques dans son organisation



Niveau PERFECTIONNEMENT

PUBLIC

- Contrôleur de gestion
- · Chargé d'audit
- · Directeur Général Adjoint
- Directeur Général

PRE-REQUIS

- Connaissances en contrôle interne
- Capacité d'animation de projet

MATÉRIEL

- Un ordinateur
- Pour la visio : utilisation de Zoom, disposer d'un ordinateur avec micro et webcaméra



LE MOT DE L'AFIGESE

Cette formation propose d'envisager la maîtrise des risques de gestion non pas uniquement à travers le prisme des outils, et en premier lieu la cartographie des risques, mais en abordant aussi la démarche de maîtrise des risques. L'audit interne est une fonction qui a vocation à être partagée, d'où l'objectif de cette formation : aborder les outils sans oublier d'exposer la démarche.



PROGRAMME

- 1. Maîtriser les fondamentaux de l'approche par les risques
- · Identifier et définir les risques
- Evaluer les risques
- · S'inscrire dans un référentiel de contrôle interne

2. Animer la démarche d'évaluation des risques

- · Associer les référents opérationnels
- Articuler la démarche avec les autres fonctions de pilotage
- Positionner l'analyse des risques de gestion aux côtés des autres domaines de risque

3. Passer de la collecte à la priorisation des risques

- · Les méthodes de consolidation
- · L'association de la gouvernance

4. Animer la démarche de consolidation de la maîtrise des risques

 Positionner la démarche au sein de l'organisation, s'inscrire dans le schéma des trois lignes de maîtrise, assurer le suivi des plans d'action



LE FORMATEUR

Fabien DELCASSO

Conseiller en gestion financière/ Direction des Finances et du Contrôle de gestion Région Occitanie



- « Tout à fait adaptés à nos besoins. Les risques, la méthode, construire la démarche (gouvernance, association des parties prenantes) »
- « Bonne dynamique, bonne adaptation aux questions »
- « Des outils au service de notre future démarche/des schémas qui parlent »
- « Des explications très éclairantes sur la création nouvelle de la fonction audit dans notre collectivité. »



Comprendre les notions de base de comptabilité privée

OBJECTIFS

6 et 7 avril - visio De 13h00 à 16h00 (6h)

- Appréhender les mécanismes de la comptabilité privée
- Comprendre les échanges décrivant la vie économique de l'entreprise ou de l'association
- Décrypter les documents financiers de l'entreprise ou de l'association



Niveau SENSIBILISATION

PUBLIC

 Agent territorial chargé du contrôle des associations

MATÉRIEL

 Pour la visio : utilisation de Zoom, disposer d'un ordinateur avec micro et webcaméra



LE MOT DE L'AFIGESE

La formation permet d'acquérir les connaissances de base de la comptabilité privée. Elle vous permet de mieux appréhender le fonctionnement de la vie économique de l'entreprise ou de l'association.



PROGRAMME

1. Les concepts de base

- · Initiation à la logique comptable
- Normalisation et concepts de base

2. De la description des échanges à l'élaboration des documents de synthèse

- Les échanges courants
- Les échanges d'inventaires et opérations patrimoniales
- La clôture des comptes et l'élaboration des documents de synthèse

3. Les documents de synthèse : bilan, compte de résultat, annexe

- La description des rubriques composant les différents documents de synthèse
- Etudes de mini-cas



LE FORMATEUR

Régis DELATTRE

Chef de service Expertises Financières Métropole Européenne de Lille



- « Bien schématisé, structuré »
- « Très clair et didactique »
- « Journée pointue en comptabilité»
- « Compétences et expériences ressentie de l'intervenant»

Optimiser la gestion des subventions des associations : de l'attribution à la lecture des comptes

21, 22 et 23 juin - visio De 13h00 à 17h00 (12h)



OBJECTIFS

- S'approprier les enjeux liés à l'attribution de subventions
- Sécuriser les procédures et développer les outils de gestion grâce à des connaissances juridiques, réalementaires et financières
- Développer des propres pratiques (description des procédures d'instruction, mise en place d'outils de suivi et d'instruction, outil de suivi)



Niveau SENSIBILISATION

PUBLIC

- Directeurs
- Cadres ou agents instructeurs des collectivités

MATÉRIEL

 Pour la visio : utilisation de Zoom, disposer d'un ordinateur avec micro et webcaméra



LES FORMATRICES

Anne-Sophie FARDEL

Directrice des Finances et du Conseil de gestion Ville de Beauvais et de l'Agglomération du Beauvaisis



Florence VANHEE

Directrice du pilotage et de l'accompagnement au changement Ville et Communauté urbaine de Dunkerque



LE MOT DE L'AFIGESE

Issue des travaux du groupe de travail Associations de l'Afigese, cette formation proposée par les deux animateurs du groupe du travail vise à répondre aux différents enjeux relevant de l'analyse et du contrôle des aides accordées aux associations. Cette formation mêlant théorie et cas pratiques, vous permettra d'optimiser votre gestion des subventions, tout au long du processus.



PROGRAMME

- 1. Maîtriser le cadre juridique des subventions accordées aux associations
- Rappel du cadre réglementaire et législatif qui régit l'attribution des subventions aux associations
- Risques juridiques : gestion de fait, prise illégale d'intérêt, requalification en marchés publics
- Pièces à fournir pour garantir la qualité de l'instruction
- Convention : modèles et bonnes pratiques

2. Le processus d'instruction et la lecture des comptes annuels

- · Acteurs impliqués dans la procédure d'instruction et de contrôle
- Formalisation d'un processus global et les instances de décisions
- Mise en place de critères d'attribution et de calcul de la subvention
- Processus d'instruction en lien avec la procédure budgétaire
- Dossier de demande de subvention et les pièces à solliciter

3. La lecture et l'analyse des comptes annuels des associations

- Compte de résultat, bilan et annexes
- · Ratios financiers et tableaux de bord

4. Les outils de suivi, d'analyse et de contrôle

- Suivi
- Analyse
- Aperçu du contrôle



Concevoir, négocier, piloter et contrôler une Délégation du Service Public (DSP)

OBJECTIFS

- Identifier les bonnes pratiques pour gérer une DSP de sa conception à sa résiliation
- Utiliser les rèales de base sur lesauelles s'appuyer pour contrôler une DSP
- Connaître les outils d'analyse financière d'une DSP
- Maîtriser la notion d'économie du contrat
- Identifier des pistes de renégociation



Niveau PERFECTIONNEMENT

PUBLIC

• Directeur opérationnel

De 9h30 à 17h30 (12h)

- Directeur financier
- · Contrôleur de gestion

PRE-REQUIS

- Connaître les bases du droit des DSP
- Savoir utiliser un minimum les principes de comptabilité publique

MATÉRIEL

 Si des participants disposent de leurs propres cas pratiques, ils sont les bienvenus



LE MOT DE L'AFIGESE

Une délégation de service public porte généralement sur des compétences importantes au sein de la collectivité. Elle correspond à un transfert de mission mais non de responsabilité. Cette formation vise à identifier des principes directeurs garantissant la bonne réalisation des politiques publiques. Pour ce faire, ils doivent être mis en œuvre tout au long de la vie de la DSP, depuis sa conception jusqu'à son terme. La formation est émaillée de retours d'expériences et la participation active des stagiaires est favorisée.



PROGRAMME

- 1. Les grands principes qui régissent les DSP, leviers du contrôle
- 2. Les outils d'analyse et de suivi financier : prospective, comptabilité analytique, équilibres financiers, etc ...
- 3. Les Facteur Clés de Succès au lancement de la DSP
- 4. Le contrôle de la DSP pendant l'exploitation
- 5. Renégocier une DSP en cours
- 6. La sortie de la DSP
- 7. Cas pratiques et échanges avec les stagiaires
- 8. Retours d'expériences

(La procédure juridique à suivre n'est pas traitée dans cette formation).



LE FORMATEUR

Alain PERELSTEIN

Consultant en management public, anciennement Responsable de l'appui à la performance à la Région des Hauts-de-France, il est actuellement.



- « J'ai trouvé toute satisfaction dans le contenu et ai particulièrement apprécié le souci du formateur à donner une multitude d'exemples qui éclairent les différents concepts abordés.»
- « Le contenu recense bien les situations auxquelles nous pouvons être confrontés»
- « Focalisés sur les mécaniques de réflexion et non sur des détails superficiels»



Mettre en place un pilotage et un suivi des Syndicats d'Economie Mixte et des Sociétés Publiques Locales

OBJECTIFS

- Identifier les caractéristiques de ces structure
- Identifier les opportunités et les risques afférents
- Déterminer des outils de suivi de ces structures
- Adapter les méthodes de suivi au métier de la structure



Niveau PERFECTIONNEMENT

LE MOT DE L'AFIGESE

PUBLIC

• Responsable du contrôle de gestion

13 et 14 décembre - Paris

De 9h30 à 17h30 (6h)

- Directeur financier
- Responsable opérationnel



PROGRAMME

MATÉRIEL

PC portable



- 1. Le cadre juridique et les risques
- Les S.A.: tronc commun
- Les SAEM
- Les SPL
- Les SCIC
- La notion d'économie du projet : pourquoi une comptabilité analytique ?

Les SAEM et SPL sont des structures souples et réactives particulièrement utiles à la

gestion de certaines missions de service public. Ces outils sont cependant porteurs de risques parfois importants mais évitables. Cette formation vous permet de les

éviter, tout en faisant bénéficier votre collectivité de ces outils appréciables.



LE FORMATEUR

Alain PERELSTEIN

Consultant en management public, anciennement Responsable de l'appui à la performance à la Région des Hauts-de-France.

- 2. Prévenir les risques financiers : rappel des principes de la comptabilité et de l'analyse financière
- 3. Une demarche de pilotage globale



Mettre en place un suivi des structures publiques de coopération : syndicats mixtes, GIP, et autres

OBJECTIFS

15 décembre - Paris De 9h30 à 17h30 (6h)

- Appréhender la règlementation et le fonctionnement de ces différentes structures
- Savoir détecter les risques de dérives et comment les limiter
- Mettre en place une stratégie de suivi et de contrôle
- Réaliser des analyses financières de ces structures publiques

Outils de l'action publique concertée et partenariale, les structures de coopérations

publiques tels que les GIP et Syndicat Mixtes nécessitent la mise en place d'une stratégie de contrôle qui répond aux enjeux de maitrise budgétaire et de



Niveau PERFECTIONNEMENT

LE MOT DE L'AFIGESE

PUBLIC

- Directeurs
- Cadre en charge de contrôles des structures satellites
- Contrôleurs de gestion

PROGRAMME

transparence financière.

MATÉRIEL

 Pour la visio : utilisation de Zoom, disposer d'un ordinateur avec micro et webcaméra

1. Qu'est-ce qu'un GIP?

- · Présentation et cadre règlementaire
- · Pourquoi créer un GIP ?
- Comment fonctionne un GIP ?
- Sur le plan de la Gouvernance
- Sur le plan du financement
- Avantages et inconvénients

LE FORMATEUR

2. Qu'est-ce qu'un Syndicat Mixte?

- · Présentation et cadre règlementaire
- Pourquoi créer un SM ?
- Comment fonctionne un SM?
- Sur le plan de la Gouvernance
- Sur le plan du financement
- Avantages et inconvénients

Fabien DELCASSO

Conseiller en gestion financière/Direction des Finances et du Contrôle de gestion Région Occitanie

3. Comment créer un GIP et un SM ?

- · Les différentes étapes de création d'un GIP
- · Les différentes étapes de création d'un SM

4. Comment dissoudre ou se retirer un GIP et un SM?

5. Comment organiser une stratégie de contrôle d'un GIP ou d'un SM

- Risques de dérive et comment les limiter
- Mise en place d'une cartographie des risques
- · Mise en pace d'un plan de contrôle
- Méthodologie d'analyse financière d'un GIP ou d'un SM ?
- Leviers d'action et mise en œuvre d'un plan d'action



Définir la bonne stratégie de calcul de coûts et de tarification des services publics locaux

5 et 6 octobre - Paris De 9h30 à 17h30 (12h)

27, 28, 29 et 30 mars - visio De 13h00 à 16h00 (12h)

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux du calcul de coûts et de la tarification
- Connaître les principales techniques de calcul de coûts et choisir la bonne
- Réaliser des simulations de tarification
- Elaborer des coûts standards et des coûts préétablis
- Indexer la tarification



Niveau PERFECTIONNEMENT

PUBLIC

- Directeur Général des Services
- · Directeur Général Adjoint
- Contrôleur de gestion
- Responsable Financier

MATÉRIEL

- Une clé USB pour récupérer les tableaux présentés
- La grille des tarifs de votre collectivité à minima sur la restauration scolaire ainsi que le coût d'un repas afin de mettre en commun ces données et d'amorcer une comparaison
- Pour la visio : utilisation de Zoom, disposer d'un ordinateur avec micro et webcaméra



LE MOT DE L'AFIGESE

La liberté de tarification des services publics assurés par les collectivités est reconnue mais précisément encadrée. Pour l'exercer au mieux, il convient de maîtriser les principes juridiques mais aussi les techniques permettant de calculer les coûts de manière fine en fonction de l'activité et de l'environnement.



PROGRAMME

1. Environnement juridique de la tarification

- Principe de liberté de fixation des tarifs
- · Principes généraux, lois et règlements
- Jurisprudence et études

2. Composante de la tarification

- Finalités des tarifs
- Modes d'établissement
- Types de tarification

3. Méthodes et outils de calcul de coûts

- Principales techniques de calcul
- Guide méthodologique
- Illustrations territoriales



LE FORMATEUR

Alain PERELSTEIN

Consultant en management public, anciennement Responsable de l'appui à la performance à la Région des Hauts-de-France.



5. Cas pratique

• Calcul du coût d'un repas en restauration scolaire et modalités de fixation d'un nouveau tarif



- « Propos adaptés et appliqués, contextualités »
- « Thèmes adaptés aux problématiques des collectivités »
- « Formateur réellement spécialiste de la question »
- « Contenu exactement lié au programme, échanges très riches»
- « Formation très pratico-pratique »



Système d'information décisionnel, tableaux de bord et datavisualisation : quel(s) choix ? Retour d'expériences.

OBJECTIFS

- Connaitre les outils du marché et leurs possibilités
- Connaître les grands principes et règles de la datavisualisation
- Savoir les principes d'élaboration d'un tableau de nord en mode Dashboard compréhensible et attrayant
- Être capable de réaliser un premier Dashboard avec l'outil Power Bi de Microsoft (version desktop gratuite)



Niveau SENSIBILISATION

PUBLIC

- Contrôleur de gestion
- Responsable des finances

De 9h30 à 17h30 (6h)

- Evaluateur de politiques publiques
- Analystes de données au sein d'une direction opérationnelle

MATÉRIEL

Prendre un PC portable
 Télécharger au préalable Power
 Bi de Microsoft (version desktop gratuite)

https://powerbi.microsoft.com/ fr-fr/downloads/



LE FORMATEUR

Bruno STAVY

Directeur de mission systèmes et outils de pilotage, Direction des finances et du contrôle de gestion

Région Occitanie

LE MOT DE L'AFIGESE

Aujourd'hui, lorsqu'on souhaite concevoir un système d'information décisionnel, on se trouve vite confronté à la diversité des offres du marchés.

Quel SID décisionnel doit-on alors choisir pour répondre aux besoins et aux contraintes de la collectivité ? Comment réaliser ensuite des tableaux de bord accessibles et compréhensibles ? Trop de données, trop de couleurs et des graphes inappropriés les rendent illisibles.

Que faire ? Une solution: utiliser les techniques de datavisualisation pour obtenir des tableaux de bord (dashboard) percutants.

PROGRAMME

- 1. Présentation et analyse des diverses offres en matière de système d'information décisionnel ?
- a. Analyse des différents systèmes : Avantages et inconvénients, facteurs clés de succès et écueils
- Le SID « classique »
- Le SID en mode datavisualisation
- Le SID externalisé
- b. Présentation et retour d'expériences à partir de différents outils
- 2. La datavisualisation au service du tableau de bord
- a. La datavisualisation : l'art et la manière de présenter des données
- Les règles de base et les principes
- Les bonnes pratiques
- Le Dashboard : la génération actuelle de tableaux de bord
- Les principes
- Des exemples et des exercices d'application

3. Comment créer un GIP et un SM?

- Les différentes étapes de création d'un GIP
- Les différentes étapes de création d'un SM
- 4. Cas pratique : réalisation d'un tableau de bord en mode datavisualisation à partir de Power Bi (version gratuite)
- a. Présentation des fonctionnalités du logiciel
- Chargement des données
- Élaboration des graphiques
- Interactivité mode interrogation des données
- b. Réalisation de tableaux de bord avec le logiciel (cas pratique : le Dashboard du manager de la piscine municipale)

Formations INTER 2023

Évaluation des Politiques Publiques

Intitulé de la formation	Niveau	Date et Lieux	Page
Démarches et fondamentaux de l'évaluation des politiques publiques	Sensib.	26 et 27 janvier - Paris	р. 32
Développer des pratiques d'évaluation utiles au pilotage stratégique et opérationnel : conception, méthode, outils, livrables	Perfect.	11 et 12 mai - Paris 22, 23 et 24 novembre - visio	p. 33
Le pilotage et l'évaluation de l'action publique locale : comment diffuser des pratiques nouvelles dans son organisation ?	Perfect.	18 et 19 décembre - Paris	p. 34



Démarche et fondamentaux de l'évaluation des politiques publiques

26 et 27 janvier - Paris De 9h30 à 17h30 (12h)



OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux du pilotage et de l'évaluation des politiques publiques
- Élaborer une démarche et déployer un programme d'évaluation utile au pilotage stratégique et opérationnel
- Développer des pratiques concrètes d'évaluation à partir des réalités de votre collectivité



Niveau SENSIBILISATION

PUBLIC

- Responsable de politiques publiques
- · Cadre en charge d'animer une démarche d'évaluation
- Non spécialiste bienvenu



LE MOT DE L'AFIGESE

Cette formation vise à accompagner les cadres appelés à proposer, mettre en place et déployer une démarche d'évaluation des politiques publiques dans leur collectivité.



PROGRAMME

1. Rendre une politiques évaluable

- Nommer les politiques publiques
- Orientations des élus / déclinaison administrative
- La segmentation stratégique
- La chaîne logique d'une politique publique
- Les objectifs stratégiques et opérationnels
- Le rapport à l'usager, les réalisations (prestations, projets...)
- · Les documents et les outils de gestion

• Les objectifs d'une démarche d'évaluation

- - Les principes déontologiques
 - Les acteurs et le pilotage
 - Le programme pluriannuel d'évaluation
 - · L'évaluation au service de la réorientation des politiques publiques, du pilotage, des professionnels, des acteurs et des citoyens

2. Elaborer et déployer une démarche d'évaluation des politiques publiques

- La formation et les échanges de pratiques
- La diffusion de la culture de l'évaluation
- Par quoi commencer pour déployer une démarche d'évaluation

3. L'évaluation en dialogue avec les autres fonctions d'aide au pilotage

- Les différentes fonctions d'aide au pilotage
- Les principales articulations entre entre elles



Catherine COULIN

Responsable du service Contrôle de Gestion Observatoire Évaluation **Directrice Adjointe Finances** Affaires Juridiques Évaluation Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, retraitée

LA FORMATRICE



- « La formation est allée même au-delà en pointant du concret et des éléments très pragmatiques de la démarche »
- « Très bon dosage entre théorie et pratique avec mises en situation pratiques permettant de se mettre en situation »



11 et 12 mai - Paris De 9h30 à 17h30 (12h)

22, 23 et 24 novembre - visio De 13h00 à 17h00 (12h)



- Mener ou piloter une démarche d'évaluation dans sa collectivité
- Proposer des outils concrets pour animer les étapes de l'évaluation et formaliser leurs livrables



Niveau PERFECTIONNEMENT

PUBLIC

 Personne en charge d'une politique publique et devant conduire son évaluation.

MATÉRIEL

Les participants sont invités
à apporter des cas qu'ils
souhaitent voir abordés
Pour la visio : utilisation de
Zoom,disposer d'un ordinateur
avec micro et webcaméra



LE MOT DE L'AFIGESE

Cette formation se veut très opérationnelle : véritable boîte à outils pour mener vos premières évaluations au sein de votre collectivité.



PROGRAMME

1. Le mandat

- Bien définir la politique publique évaluée et le besoin d'évaluation
- Associer les bons acteurs

2. Le référentiel

· Choisir de vraies questions évaluatives

3. La collecte

- Utiliser des méthodes fiables et faciles à mobiliser
- · S'appuyer sur le système de suivi évaluatif
- Analyser collectivement

4. Les conclusions

Répondre aux questions évaluatives

5. Les préconisations

Formuler des préconisations opérationnelles

6. La diffusion

Permettre l'appropriation

7. Critères de qualité d'une évaluation et questions déontologiques



Gaëlle BARON

Directrice de la mission évaluation des politiques publiques et du pilotage des satellites Toulouse Métropole / Ville de Toulouse

LA FORMATRICE



- « Formation bien structurée, contenu très riche, bonne animation. Bonne écoute de la formatrice. Retour/partage expérience +++»
- « Réponse claire et opérationnelle sur comment mener une évaluation de manière professionnelle et qui aide les décisionnaires»
- « Des outils très intéressants, une méthode claire et précise a été présentée»

Le pilotage et l'évaluation de l'action publique locale : comment diffuser des pratiques nouvelles dans son organisation ?

18 et 19 décembre - Paris De 9h30 à 17h30 (12h)

OBJECTIFS

- Décrypter les enjeux actuels du management stratégique au sein des collectivités
- Connaître les notions fondamentales du pilotage et de l'évaluation
- Connaitre la complémentarité des fonctions d'aide à la décision
- Savoir accompagner au changement par la diffusion de la culture du pilotage et de l'évaluation



Niveau PERFECTIONNEMENT

PUBLIC

• Cadre dirigeant de collectivités ou établissements publics : directeur général, directeur général adjoint, directeur ou chef de services en charge de démarches de pilotage ou d'outils d'aide à la décision des Régions, Départements, Intercommunalités, Communes de plus de 50 000 habitants



LE MOT DE L'AFIGESE

Cette offre de formation est proposée conjointement par l'AFIGESE et la Société Française de l'Evaluation (SFE) pour répondre au besoin de renforcement des démarches de pilotage et d'évaluation au sein des collectivités. Une récente étude réalisée par le CNFPT en coopération avec la SFE met en lumière que « [...] l'évaluation fait partie d'un tout plus large, un ensemble d'outils [...] pour développer une culture de la performance et de l'amélioration continue dans la collectivité ». Comment utiliser et articuler le mieux possible les différentes fonctions de pilotage : contrôle de gestion, évaluation, audit,... ? et comment diffuser ces pratiques au sein de sa structure ?



PROGRAMME

1. Les enjeux du management stratégique

- Partager les grands enjeux auxquels est confrontée l'action publique locale, les évolutions et transformations impactant les politiques publiques, les organisations, les métiers
- Envisager comment agir.

2. Les fondamentaux du pilotage et de l'évaluation des politiques publiques

• Aborder les notions fondamentales du pilotage et de l'évaluation, et surtout leur mise en pratique

3. La recherche de performance et d'optimisation

• Considérer la performance et l'optimisation sous l'angle de la recherche de l'efficacité des politiques publiques, de qualité du service rendu et de l'efficience

4. Les fonctions d'aide à la décision et leurs outils

• Faire un tour d'horizon des différentes fonctions d'aide à la décision, les réalisations et les pratiques auxquelles elles donnent lieu, envisager leurs complémentarités, leurs spécificités et leurs articulations

5. La diffusion de la culture du pilotage et de l'évaluation, et l'accompagnement au changement

• Définir comment porter une transformation du management pour partager la culture du pilotage et de l'évaluation, d'une part auprès des cadres, d'autre part auprès de l'ensemble des agents

	Adhérent AFIGESE ou SFE	Non adhérent AFIGESE et SFE
TARIF SPECIAL	620 €	775 €



LES FORMATEURS

Gilles ALFONSI

Inspecteur général au sein du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis



Michel BASSET

Administrateur de la Société Française de l'Evaluation (SFE)

Formations INTER 2023

Démarches Managériales et Organisationnelles

Intitulé de la formation	Niveau	Dates et Lieux	Page
Piloter les données pour apporter une aide à la décision et au management des équipes.	Sensib.	9 et 10 octobre - Paris	р. 36
Devenez le cadre de demain : impulsez une dynamique positive dans votre quotidien. Diagnostic, outils et méthodes	Perfect.	22 et 23 novembre - Paris	р. 37
Accompagner vos démarches internes (optimisation, transformation) par une meilleure connaissance des enjeux de la conduite du changement au sein des équipes		6, 7, 8 décembre - visio	p. 38
Comment structurer une démarche de pilotage et mettre en synergie les fonctions et les métiers de l'aide à la décision ?	Sensib.	9 et 10 novembre - Paris	p. 39
L'Observation territoriale : une démarche et un outil d'aide au pilotage de l'action publique	Perfect.	11 et 12 octobre - Paris	p. 40



Piloter les données pour apporter une aide à la décision et au management des équipes

Comprendre les enjeux liés aux données et mettre en place des méthodes et outils

9 et 10 octobre - Paris De 9h30 à 17h30 (12h)



OBJECTIFS

- Décrypter les enjeux stratégiques relatifs aux données dans les collectivités
- Élaborer et déployer une démarche opérationnelle de pilotage des données
- Accompagner la diffusion d'une culture de la donnée



Niveau SENSIBILISATION

PUBLIC

- Cadres dirigeants de collectivités ou établissements publics.
- Directeurs ou Chef de service en charge des démarches de pilotage ou d'outils d'aide à la décision

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

 Exercices de mise en situation, échanges et retours d'expérience, partage d'outils



LA FORMATRICE

Emilie CLAINCHARD

Chargée d'aide au pilotage Faculté des sciences et ingénierie Sorbonne Université



LE MOT DE L'AFIGESE

Les enjeux liés aux données sont considérables. Elles constituent en effet une ressource majeure pour améliorer l'efficacité de l'action publique locale. Il s'agit tout à la fois de renforcer le pilotage des politiques publiques et des activités, et de rendre compte aux décideurs et aux citoyens.

Cette formation aborde de façon pragmatique les enjeux et les actions pouvant être mises en place pour y répondre.



PROGRAMME

1.Décrypter les enjeux stratégiques du pilotage de la donnée

- · La multiplicité des sources et le volume des informations
- Les défis de la disponibilité, de la qualité et de la fiabilité des données
- La structuration des données et l'interopérabilité des systèmes d'information
- La prise en compte du Règlement général sur la protection des données (RGPD)
- · L'ouverture des données

2. Rendre disponible les données utiles à la décision

- Mettre en place une gouvernance de la donnée : énoncer les besoins d'information et définir les priorités pour y répondre ; animer une collaboration entre les directions et les métiers concernés
- Organiser la collecte, la structuration et la restitution des données : s'assurer de leur qualité ; mettre en place les règles pour la fiabilité et la pérennité des données ; définir et mettre à jour des référentiels ; travailler dans le respect de la règlementation et des données personnelles (RGPD) ; mettre en place un système d'information décisionnel
- Accompagner la présentation des indicateurs et la réalisation des tableaux de bord : périodicité de publication, granularité, choix des modes de représentation en fonction des destinataires ; rôle et place des commentaires

3. Diffuser la culture de la donnée

- Actions de sensibilisation et de formation
- Mise en réseau des compétences internes
- Messages managériaux

5. Respecter les droits des usagers

- · L'information et les « mentions légales »
- Comment répondre aux questions/saisines ?

6. Communiquer, innover... « malgré le RGPD » : quelques exemples de « ce qui se fait » (ou non)



Diagnostic, outils et méthodes

OBJECTIFS

- Prendre du recul sur son quotidien et apprendre à mieux se connaître
- Savoir diagnostiquer une organisation
- Savoir formuler des préconisations d'amélioration
- Connaître les principales failles d'une organisation
- Combiner approche managériale et outils du contrôle de gestion/audit
- Connaître ses outils et appréhender leur utilisation optimale



Niveau PERFECTIONNEMENT

PUBLIC

 Cadres de tous horizons et expériences souhaitant mieux connaître les organisations, les outils à disposition des managers.

22 et 23 novembre - Paris

De 9h30 à 17h30 (12h)

- Cadres se posant des questions sur leur management
- Cadres en prise de poste ou souhaitant changer de fonctions

MOYENS ET METHODES

- Utilisation de la méthode Sprint Désign (inter-activité maximale des stagiaires dans le déroulé de l'étude de cas)
- Déroulé en temps réel de l'étude de cas avec participation très active des stagiaires sur le mode formation/action



LES FORMATEURS

Alain PORTEILS

Directeur de la vie associative, ancien Directeur conseil de gestion, organisation méthodes, et co-pilote démarche de modernisation, Département des Pyrénées-Orientales



Charlotte BONVALET

Directrice de l'administration générale Ville de Nîmes, ancienne DRH et Directrice de l'audit interne, Ville de Nîmes

LE MOT DE L'AFIGESE

Cette formation ne ressemble à aucune autre... Elle a pour vocation de transmettre, démontrer et convaincre sur l'utilité de bien connaître les organisations et leurs principales failles mais aussi les principaux outils à disposition des managers afin d'améliorer la performance collective et individuelle des agents de leurs équipes. Cette formation combine une étude de cas fictive (mais basée sur des éléments réels) permettant aux stagiaires de travailler effectivement et concrétement sur un diagnostic d'une organisation et les préconisations d'amélioration de la situation.



PROGRAMME

1. Propos introductifs

- Explications méthodologiques sur le sprint design
- Pourquoi et comment arrive-t-on à se lancer dans une remise à plat de l'organisation ?

2. Etude de cas

- Cas pratique travaux en groupes
- Découvertes, analyse des résultats du questionnaire scoring et des réponses aux questions ouvertes issues de l'étude de cas
- Établissement d'un premier diagnostic, partage des résultats et débat

3. Préconisations et plan d'action

- Élaboration des préconisations et d'un plan d'action en groupe, partage et analyse des résultats
- Exposé des principales problématiques rencontrées : explications et débat

4. Explications des éléments structurants d'une organisation

- Charte/règlement intérieur, utilisation des mails, points individuels, réunions.
- Présentations et explications des différents outils et leur utilisation optimale (la feuille de route, le projet de service, le référentiel des missions, les outils d'auto-audit...)
- Recherche générale de cohérence dans l'organisation entre tous les éléments et outils présentés.

Accompagner vos démarches internes (optimisation, transformation) par une meilleure connaissance des enjeux de la conduite du changement au sein des équipes

OBJECTIFS

6,7 et 8 décembre - visio De 13h00 à 17h00 (12h)

- Permettre aux participants de mieux appréhender l'axe Changement tout au long d'un projet. Ouvrir un autre angle d'approche dans vos objectifs de performance mais aussi de bien être, d'esprit d'équipe,...
- Rendre pratique et opérationnel les concepts de conduite du changement au travers d'exemples concrets



Niveau PERFECTIONNEMENT

PUBLIC

 Tout encadrant souhaitant s'investir dans une démarche de gestion et accompagner le changement au sein de sa collectivité

MATÉRIEL

• Pour la visio : utilisation de Zoom, disposer d'un ordinateur avec micro et webcaméra



LE MOT DE L'AFIGESE

Cette formation est complémentaire aux différentes formations proposées par l'Afigese. Elle vous propose de faire un focus sur l'une des conditions indispensables de réussite de vos projets quels que soit leur nature (démarches d'optimisation, recherche de performance, transformation des modes de faire, réorganisation...).

Les pratiques dans nos collectivités évoluent et la façon de mener nos projets mobilisent aujourd'hui davantage les utilisateurs en passant vers une ère plus collaborative, de co-construction mais surtout d'adhésion. La conduite du changement dans ce cadre n'a jamais été autant d'actualité : penser autrement dans un objectif de performance mais aussi de bien être, d'esprit d'équipe...



PROGRAMME

1. Identifier et positionner le changement tout au long du projet

- Comment identifier l'axe Changement au sein d'un projet
- Structurer les instances nécessaires pour accompagner le changement

2. Comprendre et faire comprendre le changement

- Informer et promouvoir le changement
- Expliquer, communiquer sur ce qui doit être changé
- Partager les différentes phases du changement, du projet

3. Mesurer et promouvoir le changement

- Cartographier les acteurs du projet
- Etudier les conséquences du changement par typologie d'acteurs
- Analyser les risques
- Adopter des postures de communication efficace
- Comprendre les points de blocage et travailler en amont pour les intégrer dans le projet, la démarche

4. Mobiliser les acteurs et accompagner le changement

- Co-construire le projet
- Valoriser les acteurs et les initiatives
- Impulser de nouvelles dynamiques



LES FORMATRICES

Colette COUTURE-NEULAT Auteure et Coach en performance, Ingénieure en Chef **Territoriale**



Florence VANHEE

Directrice du pilotage et de l'accompagnement au changement, Ville et Communauté urbaine de Dunkerque







OBJECTIFS

9 et 10 novembre - Paris De 9h30 à 17h30 (12h)

- Etablir un diagnostic des besoins de pilotage de sa collectivité
- Proposer des démarches et des outils d'aide au pilotage pour répondre à ces besoins
- Initier ou prioriser ces démarches, et les inscrire dans la durée



Niveau SENSIBILISATION

PUBLIC

 Cadres en responsabilité d'initier et d'animer des démarches et des outils de pilotage

LE MOT DE L'AFIGESE

Cette formation porte la proposition de décloisonner les démarches, les outils et les métiers de l'aide au pilotage pour simplifier leur appropriation et renforcer leur utilité au service de la conduite stratégique et opérationnelle des activités.

METHODES D'ANIMATION

- Ateliers et échanges sur les besoins de pilotage au sein des collectivités des participants («diagnostic flash»)
- Exercices et échanges à partir d'outils concrets
- Les documents des participants décrivant les outils en place ou en projet au sein de leur collectivité seront mis à profit



PROGRAMME

Introduction. Les enjeux du pilotage de l'action publique locale.

- 1. Les démarches de pilotage et leurs outils pour répondre aux besoins des décideurs politiques et administratifs.
- · Identifier et prioriser les besoins des décideurs
- Envisager des démarches et des outils qui fédèrent
- Structurer une ou des démarches pérennes et les outils correspondants
- Mener des efforts particuliers sur des enjeux spécifiques
- 2. Les fonctions, les métiers et les compétences de l'aide au pilotage, et leurs synergies pour conduire les politiques publiques et des organisations.
- Concevoir et formaliser le rôle des différentes fonctions d'aide au pilotage
- · Associer et renforcer les compétences techniques
- Structurer et impulser le dialogue de gestion
- Prioriser des articulations structurantes
- Soutenir des projets emblématiques

LE FORMATEUR

Gilles ALFONSI

Inspecteur général au sein du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

- 3. Comment commencer, comment réorienter, comment conforter une démarche de pilotage ?
- Proposer, enrichir ou infléchir une démarche de pilotage
- Prioriser les chantiers en privilégiant la production
- Déterminer et initier la simplicité à haute plus-value immédiate.

L'Observation territoriale : une démarche et un outil d'aide au pilotage de l'action publique

OBJECTIFS

- Comprendre ce qu'est l'observation territoriale et en quoi cette fonction est stratégique pour la conduite des politiques publiques
- Identifier les ressources pour mettre en place une démarche d'observation (outils, compétences, données).
- Connaître les principales étapes méthodologiques pour la réalisation d'un livrable et sa diffusion



Niveau PERFECTIONNEMENT

PUBLIC

 Responsables ou agents en charge de l'aide au pilotage (Chargé d'études)

11 et 12 octobre - Paris De 9h30 à 17h30 (12h)

• Pilotes de politiques publiques

MOYENS ET METHODES

• Des cas pratiques seront développés avec les participants (par groupe) lors de la phase sur les étapes clés de la réalisation d'un livrable (3eme partie de la formation).



LE MOT DE L'AFIGESE

La conduite des politiques publiques se fait grâce à la connaissance fine des territoires et de leur population, à travers l'analyse et le croisement de plusieurs dimensions thématiques (démographiques, sociales, économiques, urbaines...). La fonction d'observation constitue ainsi le moyen privilégié pour mobiliser et diffuser cette connaissance destinée à éclairer la décision des acteurs publics qui agissent au quotidien pour leur territoire. Cette formation abordera l'intérêt de mettre en place une démarche d'observation et ses conditions de réussite.



PROGRAMME

1. Qu'est ce que l'observation territoriale et à quoi ca sert?

- Définitions/concepts/types de livrables et/ou d'intervention
- Apports pour les politiques publiques
- Les liens avec la démarche d'évaluation, de prospective et d'intelligence territoriale
- Exemples de fonctions d'observations/observatoires dans les organisations.

2. Les fondamentaux d'une démarche d'observation territoriale

- · Le programme de travail
- Des outils (SIG/SGBD) et des méthodes
- Des données et la maitrise de leur cycle de vie
- Des compétences/profils
- L'analyse
- Les partenaires
- · Les modes de diffusion
- La veille

3. Les étapes clés pour la réalisation d'un livrable

• La saisine, le questionnement, le choix des indicateurs, la mobilisation des données, le traitement et l'analyse des données, la production écrite et la formulation des propositions, la diffusion/valorisation, la veille.



LE FORMATEUR

Benoit OUDIN

Administrateur de la donnée à l'Etablissement public territorial Est Ensemble Grand Paris

Biographies des formateurs de l'AFIGESE



Fabien DELCASSO

Fort d'une expérience dans le contrôle de gestion et le suivi des structures satellites, il a piloté au sein de la Ville de Montpellier et de sa métropole la démarche d'expérimentation à la certification des comptes.

Depuis 2021, Fabien DELCASSO est en charge de déployer au sein de la Région Occitanie un contrôle interne comptable financier à la hauteur des enjeux de sécurisation des fonctions comptables et de la certification des comptes.



Régis DELATTRE

Chef de service Expertises Financières à la Métropole Européenne de Lille, Régis DELATTRE était auparavant Responsable de secteur au sein d'une direction opérationnelle de la Région des Hauts de France. Il affiche 16 ans d'expérience dans un cabinet d'expertise comptable en qualité de cadre associé avant d'intégrer la Région Nord-Pas de Calais en 2007. Élu maire adjoint en charge des finances d'une commune (18 000 habitants) et conseiller communautaire, il intervient régulièrement pour le compte d'organismes de formation.



Anne-Sophie FARDEL

Après plusieurs années passées en cabinet d'expertise-comptable, elle a mis son diplôme d'expert-comptable et de commissaire aux comptes au profit des collectivités territoriales pendant plus de 20 ans en tant que responsable du CG et du pilotage de la performance. J'ai en particulier développé des outils d'aide à la décision et au pilotage juridique et financier des partenaires extérieurs (délégataires de SP, associations, sociétés publiques...). Elle exerce aujourd'hui les fonctions de directrice des Finances et du Conseil de gestion de la Ville de Beauvais et de l'Agglomération du Beauvaisis.



Alain Pérelstein a travaillé 10 ans dans le secteur marchand comme consultant et contrôleur de gestion et 25 ans au sein des collectivités locales ou il a crée plusieurs services contrôle de gestion. Diplomé d'économie, d'un CESA contrôle de gestion et d'un e-MBA, il est l'auteur ou co-auteur de plusieurs ouvrage et articles. Anciennement Responsable de l'appui à la performance à la Région des Hauts-de-France, il est actuellement Consultant en management public.



Bruno STAVY

Expert-comptable de formation, il a œuvré durant plusieurs années au sein de cabinets d'audit et de conseil spécialisés auprès des CT. Depuis 2001, il a mis en place la fonction contrôle de gestion au sein d'une communauté d'agglomération et de deux conseils régionaux. Aujourd'hui, à la Région Occitanie, avec son équipe, il est chargé de l'animation d'un système de pilotage au moyen d'un système d'information décisionnel. Il intervient également dans la formation des contrôleurs de gestion territoriaux pour le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (INSET et INET).



Florence VANHEE

Directrice du pilotage et de la modernisation à la Communauté Urbaine de Dunkerque, Florence Vanhee affiche 20 ans d'expérience professionnelle dans l'analyse financière et budgétaire. Depuis 2006, elle intervient dans différents organismes de formation sur la gestion publique. Elle a également animé, en partenariat avec Arafat Benamer le groupe de travail AFIGESE sur « les relations entre associations et collectivités », lieu de partaged'expériences entre praticiens.



Marie-Christine BARANGER

Spécialiste de la comptabilité patrimoniale, Marie-Christine BARANGER a rejoint en 2014 la Direction des finances et des Achats de la Ville de Paris après plusieurs expériences en lien avec le secteur local au sein du ministère des finances. Depuis le 1 er janvier 2019, elle est Agent comptable au sein de la Société du Grand Paris. Membre du conseil d'administration de l'AFIGESE, elle copilote le groupe Qualité des comptes et certification.



Richard BIENCOURT

Spécialiste de la fiscalité locale, Richard BIENCOURT a travaillé pendant de nombreuses années au sein de collectivités locales. Ses missions principales en matière de TVA consistaient à sécuriser la récupération de la taxe sur les projets structurants et à développer l'expertise fiscale en interne. Il est désormais Conseiller aux Décideurs Locaux à la DRFIP Auvergne Rhône Alpes et département du Rhône.

Juliette BOUSQUET

Directrice Générale Adjointe Finances, Achats publics et informatique de la ville de Sceaux depuis près de 15 ans et diplômée d'un Master en collectivités locales et finances publiques, elle affiche plus de 20 ans d'expérience professionnelle dans les services financiers des collectivités locales. Elle intervient régulièrement auprès d'organismes de formation (CNFPT, université) et a participé à plusieurs ouvrages de finances locales.



Pierre COUTURIER

Directeur Général Adjoint du pôle performance au sein du Conseil Départemental du Loiret, Pierre COUTURIER est diplômé d'un Exécutive MBA du groupe HEC. Il affiche plus de 25 ans d'expériences professionnelles en finances locales dont 15 ans au sein de collectivités territoriales. Grâce à ses compétences, il intervient au sein d'autres organismes de formation tels que le CNFPT, l'INET ou encore l'ENACT.



Directeur adjoint des finances mutualisé entre une agglomération et deux villes, d'une formation en contrôle de gestion et finances des entreprises et des marchés, ses précédentes expériences sur une dizaine d'années en collectivités furent plus orientées en contrôle de gestion externe et interne dans des Villes et agglomération. Chacune de ces expériences, à différent degrés, lui ont permises de construire, piloter et éprouver différentes démarches d'optimisation.



Stéphane DOCTEUR

Chargé de la fiscalité et des dotations à la Communauté d'Agglomération Pays Basque, il occupe ce poste depuis 10 ans. Il a vécu la fusion de 10 EPCI et à cette occasion, il a été amené à travailler sur les impacts de cette fusion sur les dotations communales et intercommunales. Également en charge de l'observatoire fiscal partagé, il travaille à la fois pour l'EPCI et ses communes membres.



Christophe DUPUCH

Adjoint au chef de service de l'expertise comptable au sein de la Direction des Finances, Paris, Christophe DUPUCH affiche plus de 20 ans d'activité au sein des collectivités locales dans le domaine financier. Il assure à l'heure actuelle des missions d'appui et d'expertise sur l'ensemble des sujets financiers auprès des services de la Ville de Paris et accompagne les démarches de fiabilisation des processus comptables et de qualité des comptes, dans le cadre notamment de l'expérimentation à la certification des comptes.



Guillaume FOQUÉ

Analyste financier dette et trésorerie au sein de la Métropole Européenne de Lille, Guillaume FOQUÉ est diplômé d'un mastère en audit et contrôle de gestion à SKEMA LILLE. Après un parcours dans le secteur privé comme consultant et contrôleur de gestion, il rejoint en 2010 le secteur public local. Spécialisé sur les sujets de dette, il travaille à la mise en place de nouveaux financements ainsi qu'à des opérations d'optimisation et de réaménagement de dette.



Christelle GAUCHER

Fiscaliste territorial depuis plus de 15 ans, Christelle GAU-CHER a développé un observatoire fiscal communal et construit un partenariat très approfondi avec les services fiscaux. Elle évolue désormais au niveau intercommunal. Pilote du groupe de travail «Fiscalité et Dotations» de l'AFIGESE depuis 2013, elle est aussi chargée des relations partenariales avec les associations d'élus locaux. Son implication lui a ainsi permis de participer à la reconnaissance de l'expertise territoriale sur ces sujets auprès de la DGFIP et d'instances nationales.



Cédrick SOCKEEL

Cédrick SOCKEEL est Directeur des Finances à la Communauté Urbaine de Dunkerque depuis 2007. De formation publique et privé, il est chargé en particulier de l'analyse financière des budgets de la collectivité et des entités privées et publiques partenaires. Un outil dans le domaine a obtenu en 2009 le prix de l'innovation financière de l'AFIGESE.

Maxence VAN STEIRTEGHEM

Directeur Financier depuis plus de 15 ans en communes, EPCI et syndicat. Maxence Van Steirteghem est un sppécialiste des finances publiques. Il a notamment mis en place une gestion active du patrimoine dans plusieurs collectivités. Formateur au cnfpt.» Spécialiste des finances publiques, il a notamment mis en place une gestion active du patrimoine dans plusieurs collectivités. Formateur au CNFPT.»

Charlotte BONVALET

Diplomée d'un master 2 en droit, économie, gestion mention management administration publique, Charlotte BONVALET s'est spécialisée en ressources humaines et sociologie des organisations. Véritable caméléon, elle a occupé diverses fonction que ce soit dans le milieu hospitalier ou dans les collectivités territoriales. Elle est aujourd'hui directrice de l'administration générale à la Ville de Nîmes. Elle est également formatrice occasionnelle pour le CNFPT (INSET).

Florence VANHEE

Directrice du pilotage et de la modernisation à la Communauté Urbaine de Dunkerque, Florence VANHEE affiche 20 ans d'expérience professionnelle dans l'analyse financière et budgétaire. Depuis 2006, elle intervient dans différents organismes de formation sur la gestion publique. Elle a également animé, en partenariat avec Arafat Benamer le groupe de travail AFIGESE sur « les relations entre associations et collectivités », lieu de partage d'expériences entre praticiens.

Alain PORTEILS

Alain Porteils est fonctionnaire depuis 1987. Cadre d'État, puis cadre territorial, il a occupé successivement des postes dans les services fiscaux, des fonctions d'encadrement opérationnel dans le secteur social, des missions et postes transverses de conseil auprès des élus et de la direction générale. Depuis 5 ans il occupe un poste de conseil expert et de directeur de la vie associative. Il enseigne depuis de nombreuses années en milieu universitaire, au CNFPT et autres entités de formation sur les thématiques autour du contrôle de gestion et du management.

Emilie CLAINCHARD

Chargée d'aide au pilotage à la Faculté des sciences et ingénierie, Sorbonne Université. Elle était auparavant cheffe du service projet de gestion et de l'évaluation au Département de la Seine-Saint-Denis. Après 4 ans en tant qu'administratrice fonctionnelle et technique du SID du même Département, elle a aussi été Responsable de domaine Aide sociale à l'enfance, service SI et usages numériques de la Ville de Paris, où elle avait en charge la MOA des applications en rapport avec la protection de l'enfance.

Colette COUTURE-NEULAT

Ingénieur Arts et métiers, coach diplômée, elle a été DSI puis chargée de Mission pilotage de la Performance auprès du DGS. Actuellement retraitée, elle a été chargée de mission auprès de la Directrice Générale Adjointe Ressources, Directrice de Projet, notamment sur la dématérialisation, elle était également Présidente de la Commission Formation et Responsable des formations dans le domaine « Démarches Managériales et Organisationnelles » à l'Afigèse. Elle a aussi publié un livre au sujet de la performance.

Gilles ALFONSI

Inspecteur général au sein du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis. Diplômé d'études approfondies en sociologie, il s'est spécialisé dans le pilotage de l'action publique, l'animation de démarches d'évaluation et l'articulation des fonctions d'aide à la décision (observation, analyse de gestion, conseil en organisation...). Il est aussi impliqué dans la promotion d'outils innovants (système d'information décisionnel, projet Open Data...).

Gaëlle BARON

Actuellement Directrice au sein de la Mission évaluation des politiques publiques et du pilotage des satellites à Toulouse Métropole/Ville de Toulouse, elle est titulaire d'un doctorat en sciences économiques portant sur l'évaluation participative des politiques publiques. Après quelques années passées dans un cabinet de conseil auprès des collectivités, elle a mis en place une mission chargée de l'évaluation des politiques publiques à Nantes Métropole.

Catherine COULIN

Catherine Coulin a été Directrice adjointe Finances Affaires juridiques Evaluation du Département de Meurthe-et-Moselle, elle a aussi été Responsable du service Contrôle de Gestion, Observatoire, Evaluation des politiques publiques. Aujourd'hui retraitée, elle cumule une grande expérience en évaluation de politiques publiques ex-post, in-itinere et de dispositifs expérimentaux dans les domaines du social, de l'insertion, de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de la culture. Ces évaluations ont été réalisées en mobilisant des ressources internes (observatoire, contrôle de gestion) et externes (prestataires spécialisés des domaines d'intervention).

Benoit OUDIN

Géographe de formation et spécialiste des questions d'observation territoriale et de leur mise en œuvre (données, SIG, études, partenariats, organisation...), Benoit OUDIN exerce ses compétences depuis près d'une vingtaine d'années pour les collectivités au service de la connaissance des territoires et de l'aide à la décision. Il a contribué à la rédaction de plusieurs travaux avec l'INSEE lle-de-France et est aujourd'hui Administrateur de la donnée pour l'Etablissement Public Territorial Est Ensemble Grand Paris.

Formation BULLETIN D'INSCRIPTION

A renvoyer par courriel à : formation@afigese.fr							
ou inscription en ligne sur : www.afigese.fr/inscriptions-aux-formations/							
COLLECTIVITÉ ou ORGANISME : Adresse :							
Code postal :							
CT et leurs EP de moins de 10 000 habitants							
CT et leurs EP de 50 000 à 100 000 habitants CT et leurs EP de plus de 100 000 habitants Autres organismes publics Secteur Privé Membre de l'ACCD'OM* Oui * Association des Communes et Collectivités d'Outre Mer							
PARTICIPANT NOM: Prénom: Fonction: Service: Courriel: Tel: Secteur d'activité: Finances Contrôle de Gestion Évaluation Management Autre							
Courriel de facturation (obligatoire): N° de SIRET: Code service CHORUS PRO: N° d'engagement CHORUS PRO:							
Je souhaite m'inscrire à la formation suivante : Code : Titre : Date : Lieu :							
Fait à : Le :							

Accord de l'organisme donné par Le

AFIGESE - Organisme de formation - Enregistrement administratif n°5244-04074-44 délivré par la Préfecture de la Région Pays de la Loire. NB : Tout participant souhaitant se désister devra informer par écrit l'AFIGESE. Tout dédit effectué dans les 15 jours précédant le début de la session de formation entrainera le règlement de 50% du prix de la prestation. Tout dédit effectué dans les 8 jours précédant le début de la formation entrainera le règlement intégral du prix de la prestation. Le nombre de places est limité, les inscriptions sont retenues dans l'ordre d'arrivée.

En complétant ce bulletin d'inscription, j'accepte que les données mentionnées soient utilisées par les services de l'AFIGESE afin de traiter mon inscription en formation et pour recevoir des informations en lien avec les activités de l'association. Je peux à tout moment demander la suppression de mes données à l'adresse contact@afigese.fr.

GRILLE TARIFAIRE

Formation en présentiel

	Prix pour une formation d'1 journée (6h)		Prix pour une formation de 2 journées (12h)				
ORGANISMES	Adhérents 2023	Non adhérents 2023	Adhérents 2023	Non adhérents 2023			
Secteur public							
Collectivités territoriales et leurs établissements publics							
Moins de 10 000 hab.	255 €	315 €	465 €	575 €			
De 10 à 20 000 hab.	285 €	355 €	515 €	635 €			
De 20 à 50 000 hab.	325 €	410 €	585 €	730 €			
De 50 à 100 000 hab.	360 €	450 €	635 €	795 €			
Plus de 100 000 hab.	410 €	515 €	730 €	915 €			
Autres organismes publics							
	410 €	515 €	730 €	915 €			
Secteur privé							
		1 500 €		2 500 €			
Individuel							
	325 €	410 €	585 €	730 €			

Formation en distanciel

	Prix pour une formation d'1 journée (6h)		Prix pour une formation de 2 journées (12h)				
ORGANISMES	Adhérents 2023	Non adhérents 2023	Adhérents 2023	Non adhérents 2023			
Secteur public							
Collectivités territoriales et leurs établissements publics							
Moins de 10 000 hab.	205 €	255 €	375 €	510 €			
De 10 à 20 000 hab.	230 €	285 €	410 €	535 €			
De 20 à 50 000 hab.	260 €	330 €	465 €	580 €			
De 50 à 100 000 hab.	285 €	360 €	510 €	635 €			
Plus de 100 000 hab.	330 €	410 €	580 €	735 €			
Autres organismes publics							
	330 €	410 €	580 €	735 €			
Secteur privé							
		1 000 €		2 000 €			
Individuel							
	260 €	330 €	465 €	580 €			

15% de réduction

à partir du 2^{ème} agent inscrit à la même session de formation 10% de réduction

pour les collectivités membres de l'ACCD'OM

FINANCEMENT

Vous êtes agent territorial

Le compte personnel d'activité

Chaque année, l'administration établi un programme annuel de formation, en fonction de ses besoins, en vue de la formation de ses agents : c'est le plan de développement des compétences. Ce plan distingue d'une part, les actions de formation statutaire et d'autre part, les actions de formation continue.

Qui prend en charge les frais de formation ? Ssoit l'administration où le fonctionnaire exerce ses fonctions, soit l'administration à l'initiative de laquelle cette formation est organisée.

Quelle est la marche à suivre ? Lors de l'entretien annuel ou en contactant le service du personnel ou le responsable hiérarchique.

Le CPF dédié aux agents publics

Le projet de loi sur la transformation de la fonction publique pose le principe de la conversion (en heures ou en euros) des droits au CPF (compte personnel de formation) acquis par les agents publics et par les salariés ayant effectué une mobilité, soit :

- · les personnels qui rejoignent le secteur public après avoir exercé une «activité relevant du code du travail»;
- ceux qui rejoignent le privé après avoir occupé un emploi public ;
- ceux qui exercent à la fois des activités dans le public et dans le privé. Les agents concernés disposent déjà de deux compteurs au sein du système d'information de la Caisse des dépôts.

Le CPF permet à l'agent public d'accéder à une qualification ou de développer ses compétences dans le cadre d'un projet d'évolution professionnelle.

Consultez vos droits et démarches sur moncompteformation.gouv.fr

Le congé de formation professionnelle (CFP)

Le congé de formation professionnelle est ouvert à l'ensemble des agents publics, titulaires ou contractuels, des trois versants de la fonction publique.

Qui prend en charge les frais de formation? Le fonctionnaire placé en congé de formation professionnelle.

Quelle est la marche à suivre ? Obtenez un devis auprès de l'organisme de formation puis prenez contact avec le service formation de votre administration afin de solliciter un CFP.

Vous êtes élu

Financement par la collectivité

La loi du 3 février 1992 a institué un véritable droit à la formation.

Ce nouveau droit individuel est ouvert à l'ensemble des Maires, adjoints, conseillers municipaux mais aussi aux conseillers départementaux et régionaux ainsi qu'aux membres de communautés de communes, d'agglomération ou de communautés urbaines. Le coût de la formation est assumé par la collectivité.

<u>Financement par le DIF élu</u>

Tous les élus locaux bénéficient de 20 heures de Droit Individuel à la Formation par an, cumulable, et ce jusqu'à six mois après la fin de leur mandat. Les formations éligibles sont celles relatives à l'exercice du mandat, dispensées par un organisme agréé par le Ministre de l'Intérieur mais également, celles sans lien avec l'exercice du mandat, notamment pour acquérir des compétences nécessaires à la réinsertion professionnelle à l'issue du mandat. Le DIF élus permet une prise en charge des frais de formation directement par la Caisse des Dépôts et Consignations.

Vous êtes salarié

Concernant le financement de votre formation, rapprochez-vous de votre entreprise (OPCO, DIF, CIF ou contrat de professionnalisation, etc.) pour bénéficier d'une prise en charge.

Vous êtes sans emploi

Rapprochez-vous de votre agence Pôle Emploi pour bénéficier d'une prise en charge.

MODALITÉS et RÈGLEMENTS

Les prix des formations comprennent :

- La prestation de formation
- Le support de formation au format numérique
- Le déjeuner
- Les pauses café
- Les frais de dossier

À savoir : tous nos prix sont nets de taxes

Conditions de règlement

Le bulletin d'inscription est à renvoyer à l'AFIGESE 10 jours avant la formation. Une confirmation vous sera envoyé sous 48h. La collectivité ou l'organisme s'engage à procéder au règlement financier dès réception de la facture dématérialisée attestant du service fait et de l'attestation de présence délivrée lors de la formation.

Désistement du participant

Tout participant souhaitant se désister devra informer l'AFIGESE par écrit.

Tout dédit effectué dans les 15 jours précédant le début de la session de formation entraînera le règlement de 50% du prix de la prestation. Tout dédit effectué dans les 8 jours précédant le début de la formation entraînera le règlement intégral du prix de la prestation.

Annulation ou report de la formation

L'AFIGESE se réserve le droit d'annuler ou de reporter, sans dédommagement, une formation qui ne réunit pas les conditions nécessaires à son bon fonctionnement.

Confidentialité des supports

Il est strictement interdit de dupliquer ou de reproduire les supports de cours remis aux stagiaires.

L'AFIGESE : le réseau national des financiers, contrôleurs de gestion, évaluateurs et managers des collectivités territoriales



ADHÉREZ À L'AFIGESE!

- En téléchargeant le dossier d'adhésion en ligne sur notre site internet et en nous renvoyant le bulletin d'adhésion accompagné de la délibération.
- En nous contactant :
 contact@afigese.fr ou
 02 28 25 45 15

'association compte près de 800 adhérents (collectivités territoriales, organismes publics, secteur privé, individuels) répartis sur toute la France et les Dom-Tom.

Forte de son réseau de praticiens, les activités de l'AFIGESE reposent sur les échanges de savoirs et savoirfaire se donne pour objectif la diffusion des acquis professionnels par l'information, le débat et la formation.

Il n'est jamais trop tard pour adhérer et bénéficier de nombreux avantages tels que :

- Des **tarifs réduits** sur les formations (pour l'ensemble des agents de l'organisme), les journées d'actualité et les Assises
- La participation à un groupe de travail (fiscalité et dotations, certification des comptes, SID, ...)
- Accès aux pages réservées du site internet
- L'envoi gratuit de l'ensemble des productions de l'AFIGESE (guides pratiques, études, ...)
- La diffusion gratuite des offres d'emplois de la collectivité adhérente
- Des tarifs avantageux avec nos partenaires presse
- Et enfin, l'accès à un réseau de plus de 800 territoriaux...



Renseignements inscriptions

formation@afigese.fr 06 76 12 22 15

Centre de formation :

2, boulevard de la libération
Bâtiment B1, Seine Pleyel
93 200 SAINT-DENIS

L'AFIGESE est une association agréée **organisme de formation**. Enregistrement administratif n°5244-04074-44 délivré par la Préfecture de la Région Pays de la Loire.







■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : ACTIONS DE FORMATION

AFIGESE

Réseau des financiers, gestionnaires et évaluateurs des Collectivités Territoriales

Siège: 1, avenue de l'Angevinière - BAL n°3 - 44800 SAINT-HERBLAIN contact@afigese.fr - Tel: 02 28 25 45 15 - Fax: 02 28 25 45 48 Siret 430 454 694 00059 - APE 94997

